

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 001/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD
/2021 DU 12/02/2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE AU
LYCEE DE TIGAZA, DANS LE
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département du Lom et Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de Tigaza, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;

- Fondations ;
- Maçonnerie – Béton arme en élévation ;
- Charpente ‘ Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.
- Aménagements ‘ VRD ;

3. Coût prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d’Offres, sont financés par le Budget d’Investissement Public (BIP) exercice 2021, pour un montant prévisionnel de 22 000 000 (Vingt-deux millions) Francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d’exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l’enclavement et aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d’accès au site. Le délai court à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d’exécution entrant dans le délai sus-indiqué. Le délai contractuel est celui proposé dans l’offre du Cocontractant.

5. Allotissement

UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

7. Financement

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem Maître d'Ouvrage Délégué, au plus tard le 25 mars 2021 à 10H00 heures précises et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2021 DU 12/02/2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC

DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE TIGAZA,

DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA délivrée par un

établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des offres

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle de conférences des services du Préfet du Lom et Djerem, Maître d'Ouvrage Délégué, le 25 mars 2021 à 11 heures 00 précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a- Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48h règlementaire ;

b- Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c- Offre financière

Absence dans le sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le

devis, d'un prix d'une tâche quantifiée.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels de qualification :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- la capacité financière ——— Oui/Non
- Les références de l'Entreprise ——— Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels ——— Oui/Non
- L'expérience du personnel d'encadrement ——— Oui/Non
- L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ——— Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

NA

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Bertoua. tél. :695679624

BERTOUA le 12 Février 2021

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

[Télécharger le DAO](#)